
Déclaration de Son Eminence le cardinal-archevêque de Malines, sur l'enseignement du séminaire-général de Louvain, avec l'examen doctrinal des sentimens des professeurs & des livres classiques de cette nouvelle institution. A Liège, chez De-soer. 1789, in-4to. de III pages.

S E C O N D E X T R A I T.

DANS la deuxieme partie de sa *Déclaration* le cardinal-archevêque s'occupe de l'enseignement, du plan qu'on y suit & des livres qu'on y emploie. Il fait voir d'abord, qu'indépendamment des dangers de corruption & d'erreur, les élèves ne pourront qu'être la victime de la frivolité & de l'ignorance. » 1^o. Les livres adoptés pour
 „ l'instruction des élèves du séminaire-gé-
 „ néral, notamment ceux qui concernent la
 „ théologie dogmatique, nous ont paru,
 „ en général, insuffisans & défectueux en
 „ ce qu'ils omettent plusieurs points doc-
 „ trinaux, & que, de l'aveu du docteur de
 „ Maziere à qui cette branche de l'ensei-
 „ gnement est confiée, ce vuide ne doit
 „ pas être rempli par les soins du profes-
 „ seur ; puisqu'il déclare, comme on l'a vu
 „ dans sa réponse, que toute sa tâche con-
 „ siste à exposer la doctrine de Gazzaniga
 „ & de Bertieri, sans rien ajouter aux prin-
 „ cipes que ces auteurs comprennent. Or,
 „ une école catholique, celle sur-tout qui
 „ doit être seule & unique, selon son inf-
 Toms III. M